

COURCELLES LE COMTE



BULLETIN D'INFORMATION



Le bulletin en ligne www.courcelles-le-comte.fr

Novembre 2015

VOTRE AGENDA DE NOVEMBRE :

Tous les **mercredis**
Tous les **jeudis**

Bibliothèque
Club Détente

Samedi 7 Novembre
Mercredi 11 Novembre
Samedi 21 Novembre
Dimanche 29 Novembre

Distribution de raticide
97^e anniversaire de l'armistice
Soirée Beaujolais
Repas des Aînés

DATES A RETENIR :

Dimanche 6 et 13 Décembre
Samedi 12 Décembre (sous réserves)

Elections Régionales
Noël des enfants

MAIRIE

☎ 09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52

E-mail : mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr

En cas d'urgence, contactez Monsieur le Maire au 06.78.55.34.67

le Secrétariat de Mairie est ouvert

- ↪ le lundi de 9 h à 10 h 30
- ↪ le mardi de 15 h 30 à 17 h
- ↪ le jeudi de 15 h 30 à 17 h
- ↪ le vendredi de 17 h 30 à 19 h

* **Nos joies** : Félicitations à Patrick Petit et Bénédicte Fonrouge 11 rue du Marcéhal-Foch
pour la naissance de Julian le 5 octobre 2015

Félicitations à David Fauquet et Emilie Benko 14 rue Clémenceau
pour la naissance de Romane le 7 octobre 2015

Réunion du 16 octobre 2015 **(19H30)**

Etaient présents : MM^{mes} MENAGE Jean-Noël, DAMIENS Christophe, PETIT Jérôme, MISSIAEN Odile, DIZY Dorothée, EURIN Janine, FOSTIER Julien, GAYMAY Nicolas, PETIT Mireille. (9/10)

Excusés : Néant

Absent : M. PLAISANT Pierre (1/10)

Le compte-rendu de la réunion précédente est reconnu conforme.

En préambule, Monsieur Damiens informe les conseillers de deux sinistres survenus à la nécropole. L'un concerne des fissures sur le mur d'enceinte, causées par les racines des troènes, dont la réparation devrait être prise en charge prochainement par l'état, l'autre concerne les marches qui ont été abîmées par une tondeuse. L'association Brif avait reconnu sa responsabilité dans un premier temps puis s'est dédouanée à la réception du devis de réparation. Une plainte devra être déposée prochainement. L'Etat devrait assurer prochainement l'entretien de la nécropole mais Monsieur Damiens souhaite que la commune continue d'exercer un droit de contrôle sur l'édifice.

Mise en conformité du Mille-Club : La réception des travaux est prévue pour fin octobre après l'intervention des peintres pendant les vacances d'automne. Monsieur Fostier s'étonne de l'éloignement du lavabo dans les toilettes des handicapés. Monsieur le Maire lui indique qu'il a soulevé le problème mais que les normes en vigueur imposent cet emplacement pour respecter la rotation d'un fauteuil roulant. Le conseil réfléchit actuellement sur le choix du mode de chauffage car la chaudière est ancienne.

Entretien des espaces verts : La qualité du service effectué par la BRIF n'est plus satisfaisante cette année. Madame Missiaen est intervenue à plusieurs reprises pour signaler des « oublis » mais on lui a répondu que certaines prestations n'étaient pas prévues dans le contrat. Monsieur le Maire s'est renseigné pour embaucher un employé communal en Contrat Unique d'Insertion dans un premier temps. Le prix de revient annuel pour un emploi de 20 heures hebdomadaires serait de l'ordre de 3 500 €, compte tenu d'une prise en charge par l'état de 75 à 85 %, alors que la commune paye actuellement 10 000 € environ pour le contrat Brif et GB Nature (produits de traitements). La commune pourrait donc investir dans du matériel et envisager la pérennisation de l'emploi.

Eglise : Monsieur Petit a rencontré le couvreur Monsieur Morel pour procéder à la mise « hors d'eau » de l'église et remédier ainsi aux infiltrations de toiture qui dégradent le bâtiment. Après quelques petits travaux indispensables (remplacement d'ardoises notamment), Monsieur Morel va étudier ce qu'il conviendrait de faire pour protéger au mieux l'édifice cultuel. Il devrait rendre ses conclusions en décembre 2015 ou janvier 2016. Par ailleurs, la société d'insertion Eve, d'Ecourt-Saint-Quentin, a remis un devis de rejointoiement des 10 voûtes et du plafond situé derrière l'autel. Ce devis s'élève à 9 608€ TTC. Le Conseil donne son accord pour réaliser ces travaux.

Organisation des élections régionales des 6 et 13 Décembre : Monsieur le Maire demande les disponibilités de chacun pour ces deux dimanches. Un planning de tenue du bureau de vote sera établi.

Questions diverses :

Arbre de la Liberté : L'arbre planté en 1989 derrière l'église, rue de Verdun, n'a pas résisté aux assauts du vent. Il convient de le débiter rapidement pour protéger la pelouse. Le conseil préfère qu'un Courcellois effectue ce travail pour la récupération du bois plutôt qu'une entreprise. Les volontaires seront invités à déposer leur candidature en mairie et un tirage au sort en présence des intéressés sera effectué.

Eoliennes : Un projet de construction de 6 éoliennes établi par la société Eole-Res pourrait concerner le secteur du lieudit « le Verger », route d'Ablainzevelle. Monsieur le Maire demande l'avis du conseil sur ce projet. A l'unanimité, le Conseil est défavorable car il y a peu d'intérêt pour la commune et suffisamment d'éoliennes dans le secteur. La Communauté de communes du Sud-Artois propose l'achat de parts à 10 € l'une dans la création d'une SAEML (Société Anonyme d'Economie Mixte Locale) concernant l'éolien. Par 7 voix contre 2, le conseil ne souhaite pas souscrire à ce projet.

Ecole : Madame Coquet a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Novembre. La commune doit donc lui trouver un successeur pour accompagner l'enseignante de l'école maternelle. Le poste proposé sera un emploi contractuel de 3 ans renouvelable pour une durée de 17h30 hebdomadaires. Trois candidats (sur six) ont été retenus par un comité de sélection comprenant notamment Madame Dubois, Présidente du SIVU, ainsi que Melle Delporte, directrice de l'école. Un vote à bulletin secret est organisé et désigne Madame Mélissa Petit par 6 voix et 2 abstentions (Monsieur Petit n'ayant pas pris part à ce débat).

SIVU : Le Bureau du SIVU sera composé dès le 1^{er} janvier de 3 titulaires et 2 suppléants représentant notre commune (au lieu de 2 titulaires et 2 suppléants actuellement). Il convient donc de désigner ces délégués. A l'unanimité, le Conseil décide de nommer M. Petit, Mmes Dizy et Eurin comme titulaires, MM. Ménage et Gaymay comme suppléants.

Repas des Aînés : Le Conseil décide à l'unanimité de prendre en charge ce repas organisé traditionnellement en novembre.

Arbre de Noël : L'Association « *Fêtes et Loisirs* » n'a pas pu faire suffisamment de bénéfice lors de la Fête pour organiser un Arbre de Noël comme elle le fait habituellement. Beaucoup trop de parents et de jeunes ne « *jouent pas le jeu* » et ne participent pas aux animations organisées par l'association, à défaut de s'investir dans la vie du village. Il n'y aura donc pas d'Arbre de Noël organisé par l'association cette année. Par 6 voix contre 2 et 1 abstention, le Conseil décide d'organiser un Arbre de Noël « minimaliste » pour les enfants, tout en respectant le ressenti des membres de l'association.

Terrain en friche rue Pasteur : Monsieur le Maire a retrouvé les coordonnées du propriétaire du terrain abandonné rue Pasteur et il l'a contacté. Celui-ci est d'accord pour le faire entretenir. Un devis a été demandé à l'entreprise Eve.

Arrêt de bus : Monsieur Fostier soulève le problème de l'abribus situé sur la place communale. De gros efforts doivent être réalisés pour assurer la sécurité des élèves. L'éclairage sera amélioré, un passage piéton sera matérialisé et la Régie des Transports sera contactée pour revoir les circuits de ramassages.

* Commémoration de la bataille de Courcelles



La commune a rendu hommage aux disparus de la Bataille de Courcelles.

* **Arbre de la Liberté** : Les personnes souhaitant débiter l'arbre en échange de la récupération du bois doivent déposer leur candidature en mairie **avant le 8 Novembre 2015**. Un tirage au sort en présence des intéressés sera effectué à la mairie **le mardi 10 Novembre à 18 heures 30**.

* Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 :

Tous les Courcellois sont invités au moment de recueillement au monument aux morts, le mercredi 11 novembre, à 11h30, afin de rendre hommage aux victimes des guerres, à l'occasion du **97^{ème} anniversaire de l'Armistice** de la première guerre mondiale. Les enfants sont invités à s'associer à cette cérémonie en venant déposer un bouquet de fleurs devant le monument. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie commémorative.

* **Nécropole Nationale** : Des travaux vont être entrepris en novembre suite à un sinistre sur le site. Ils sont pris en charge par l'état. L'entretien des espaces verts est désormais assuré par l'antenne de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) du secteur de Corbie. Dès 2017, Courcelles-le-Comte devrait être couplé avec la nécropole de Serre-Hébuterne.

* **Mille-Club** : La réception des travaux aura lieu début novembre. Il restera à payer les dernières factures. D'ores et déjà, deux subventions ont été obtenues, l'une de 25 057,50 € de l'Etat, une de 20 000 € du Conseil Général, soit 45 057,50 € c'est-à-dire près de 50% de la totalité des travaux.

* Elections régionales : Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée (Tribunal d'Instance, Gendarmerie ou Commissariat de Police). Toutes les explications et le formulaire CERFA sont disponibles aux adresses suivantes :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration/Explications-prealables-adressees-au-mandant>

A L'ÉCOLE

* **Les menus de la cantine** : Pour s'inscrire à la cantine, prévenir Annick LARDIER le plus vite possible, au plus tard la veille à 9 heures (tél : 06.75.98.10.00). **ATTENTION** : Il n'y a pas d'inscription le mercredi ni le week-end. Il faut donc inscrire vos enfants le mardi avant 9 Heures pour le jeudi et le vendredi avant 9 Heures pour le lundi !...

Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY
(03.20.66.12.12) www.api-restauration.com.

Lundi 2	Betteraves râpées vinaigrette Bœuf braisé charcutier Coquillettes emmental râpé Fruit de saison	Mardi 3	Potage cultivateur Crêpinette de porc aux oignons Purée Crécy Yaourt nature sucré
Jeudi 6	Céleri rémoulade Ballotine de poisson à l'espagnole Piperade / semoule Rondelé nature	Vendredi 6	Repas belge Velouté d'endives au fromage Potjevleesch Frites mayonnaise Tarte à la vergeoise
Lundi 9	Carottes râpées vinaigrette Blanquette de dinde Légumes pot-eu-feu / riz pilaf Camembert	Mardi 10	Velouté Dubarry Tortellinis de bœuf à la tomate Emmental râpé Crème dessert chocolat
Jeudi 12	Soupe des hortillons Jambon blanc Gratin dauphinois Compote de pomme biscuitée	Vendredi 13	Crêpe au fromage Nuggets de poisson sauce gribiche Haricots verts à l'ail / PdT persillées Fruit de saison
Lundi 16	Potage aux poireaux Sauté de poulet à l'italienne Céréales gourmandes Yaourt aromatisé	Mardi 17	Duo de crudités Paupiette de veau chasseur Petits pois / PdT rissolées Emmental
Jeudi 19	Choucroute Saucisse de Strasbourg / saucisson à l'ail Choux / PdT Petit moulé Fruit de saison	Vendredi 20	Salade fromagère Cœur de merlu citron ciboulette Riz sauvage Brownies
Lundi 23	Soupe de tomates Sauté de porc aux légumes d'hiver Pommes de terre noisettes Mimolette	Mardi 24	Salade coleslaw Aiguillettes de poulet au curry Riz créole Fromage blanc nature sucré
Jeudi 26	Salade mimosa Lasagnes de bœuf Liégeois vanille	Vendredi 27	Flammenkuche Filet de colin meunière Epinards à la crème / PdT vapeur Fruit de saison
Lundi 30	Soupe à l'oignon Cordon bleu sauce milanaise Torsades emmental râpé Fruit de saison	Mardi 1 ^{er}	Céleri vinaigrette Rôti de bœuf à l'échalote Purée de potiron Flan au chocolat

* **SIVU du RPI** : Le Bureau du SIVU du RPI a procédé à l'embauche d'une aide-enseignante pour l'école d'Ablainzevelle et pour assurer les Temps d'Activités Scolaires en accompagnement des enseignants. C'est la candidature de Madame Brigitte Bertoux qui a été retenue.

AVIS

* **Distribution de raticide** : le samedi **7 novembre** de 10H à 12H à la mairie.

* **Les nouveaux habitants** arrivant à Courcelles sont priés de se faire connaître rapidement à la mairie aux heures d'ouverture. Si vous quittez la commune, signalez-le également, vous faciliterez ainsi le travail administratif. Pour les relevés d'eau, se mettre en rapport avec Véolia ☎0810 108 801 – 24h/24 – 7j/7

* **Eau** : Les analyses du 25 août reçues début octobre 2015 (Résultats des prélèvements du 17 août 2015) sont affichées en mairie. RESULTATS BACTERIOLOGIQUES SATISFAISANTS.
RESULTATS CHIMIQUES SATISFAISANTS.
EAU D'ALIMENTATION CONFORME AUX NORMES EN VIGUEUR.

* **Inscriptions sur les listes électorales** : Si vous souhaitez voter à la mairie de Courcelles-le-Comte, **n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales !...** Les nouveaux habitants et les jeunes qui auront atteint l'âge de 18 ans avant le 28 février 2016 doivent se présenter à la mairie munis de leur livret de famille ou de leur carte d'identité **avant le 31 décembre 2015**.

* **Recensement militaire** : Les jeunes né(e)s en Octobre-Novembre-Décembre 1999 (garçons et filles) doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille.

* **Obtention d'une carte d'identité** : Formulaire à retirer en mairie + 2 photos (format 45*45mm), **une copie d'acte de naissance (elle n'est plus nécessaire pour un renouvellement), un justificatif de domicile**, le livret de famille pour les enfants, l'ancienne carte pour un renouvellement. L'empreinte digitale est obligatoire pour les enfants à partir de 13 ans. **Attention**, le renouvellement de la carte d'identité est soumis à un droit de timbre de 25 euros lorsque la carte précédente n'est pas présentée en mairie. Ne tardez pas pour faire votre demande. Les délais sont en moyenne d'un mois et demi pour obtenir une carte d'identité.

* **Stationnement des véhicules** : **RAPPEL** : Les routes sont destinées à la circulation et non au stationnement. Pensez aux engins agricoles, aux autobus et aux camions qui ne peuvent plus passer si vous vous garez sur la chaussée.

* **Restos du Cœur** :

La campagne d'hiver des restaurants du cœur débutera **le lundi 23 novembre 2015**.

Les personnes désirant bénéficier de l'aide alimentaire du centre d'activités des restaurants du cœur peuvent s'adresser à Mme Christine Pigache au 06.85.89.99.83. Des permanences pour les inscriptions se tiendront dans le local des Restos du Cœur à Bucquoy 30 rue du Moulin les 14 et 21 Novembre 2015 de 9H30 à 11H30 (Apporter carte d'identité et justificatifs de revenus).

INTERCOMMUNALITE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :

* **Déchetterie de Bucquoy** : Période hivernale comprise entre le 25 octobre et le 31 mars:

Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30

Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (horaires affichés en mairie).

* **Ramassage des ordures ménagères** :

➤ Tous les '**Lundis**': Poubelles grises

➤ Un **Vendredi sur deux** : Poubelles jaunes

- **Les poubelles jaunes** ne doivent contenir que des **déchets recyclables**
(papiers, cartons, bouteilles d'eau, flacons, bidons, briques, boîtes alu...)

⇒ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **jaunes** a lieu toutes les **deux semaines** :

Le ramassage aura lieu le vendredi 6 et vendredi 20 novembre 2015

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue sur RDV (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédant le mercredi **18 Novembre** (soit pour le vendredi 13 novembre),

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines

03.21.16.00.02

Fax 03.21.16.01.00

* **RANDONNEURS DU SUD-ARRAGEOIS : Randonnées pédestres prévues en Novembre :**

Date	Heure	Lieu de rendez-vous (église)	Kilométrage parcourus
01.11.15	9h	Ayette	6/8 – Kms / 12/14 – Kms
08.11.15	9h	Rocquigny	6/8 – Kms / 12/14 – Kms
15.11.15	9h	Villers les Cagnicourt	6/8 – Kms / 12/14 – Kms
22.11.15	9h	Martinpuich	6/8 – Kms / 12/14 – Kms
29.11.15	9h	Haplincourt	6/8 – Kms / 12/14 – Kms

Pour tout renseignement contacter Gérard Munier 30,rue du 8 Mai 62121 Moyenneville

tél 03.21.58.46.13 Site internet : rando62.sudarrageois.free.fr Email : munier.gerard62@orange.fr

Les Courcelles de France, du Québec et de Belgique rassemblés : une belle image de la francophonie

COURCELLES-LES-LENS.

« Courcellois de tous les pays unissez-vous ! » Cette déclinaison de la célèbre formule marxiste pourrait résumer la rencontre informelle qui s'est tenue mercredi midi à l'hôtel de ville entre des élus de Courcelles français, belges et québécois !

L'association des Courcelles de France prend en effet une dimension internationale puisque Courcelles en Belgique a adhéré en 2014 et que Courcelles, commune de 950 âmes au sud de Québec, pourrait bientôt faire de même ! Son conseil municipal a ouvert en août les relations amicales entre les trois pays. Francis Bélanger, conseiller municipal québécois, a profité d'un séjour européen avec son épouse pour faire le détour par Courcelles-les-Lens. Des représentants de Courcelles en Belgique étaient également présents ainsi que le maire de Courcelles-le-Comte, dans l'Arrageois.

L'association fondée en 1999 semble propulsée par une énergie nouvelle et prend une dimension citoyenne, à l'initiative des Belges. Elle s'est dotée d'un hymne (« Mon pays de Courcelles ») et d'un drapeau ! « C'est pour faire vivre le projet, nous aimerions déve-

lopper des animations culturelles entre citoyens », explique le Belge Jean-Philippe Piret.

Sur les 39 Courcelles de France, seuls 9 appartiennent à l'association. Courcelles-les-Lens va t-elle la rejoindre ? Jean-François Graf, le maire, ne veut pas mettre la charrue avant les bœufs. « Nous sommes tributaires du conseil municipal. » Mais la bonne humeur propre aux rencontres inter-Courcelles pourrait vite donner envie d'en faire partie. ■ C.L.C.

À L'ORIGINE, UNE TEMPÊTE

L'Association des Courcelles de France a été fondée en 1999 suite à la terrible tempête automnale, à l'initiative « du maire de Courcelle-de-Touraine, parce qu'un Courcelles dans la Somme avait été sinistré et pour que les Courcellois viennent en aide aux autres », explique Jean-Noël Ménage, maire de Courcelles-les-Comte dans l'Arrageois.

Ce principe de la solidarité n'a depuis jamais eu l'occasion d'être appliqué mais les liens sont demeurés et chaque année une assemblée générale itinérante rassemble les communes adhérentes chaque année.



Les élus de Courcelles bassin minier autour de Francis Bélanger, Jean-Philippe Piret et Jean-Noël Ménage (cadeaux en main).

SECTEUR LOISIRS

Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :

Les **mercredis 4, 18 et 25 Novembre de 16h30 à 19h.**

* **Soirée beaujolais** : Le **samedi 21 Novembre**, dès 19H30, au Mille-Club, Dégustation de beaujolais nouveau. Vente de sandwiches sur place. Venez nombreux !...

